

Paris, le 12 avril 2018

## Une nouvelle ère pour l'Adami

Depuis plus de 60 ans les artistes font confiance à l'Adami pour la gestion de leurs droits. Aujourd'hui leur société est la 1<sup>ère</sup> au monde gérée par des artistes pour les artistes. Au fil du temps, les missions de l'Adami ont évolué à mesure que le monde a lui-même changé. De nouveaux enjeux nous mobilisent : la mutation rapide du métier d'artiste avec l'avènement du numérique et l'encadrement de la gestion des droits au niveau européen.

Avec les artistes, l'Adami entre désormais dans une nouvelle époque.

Pour Jean-Jacques Milteau, Président de l'Adami, cette mue « épouse le tournant nécessaire pour faire face à la nouvelle donne des droits des artistes-interprètes qui représentent désormais une source majeure de leurs revenus professionnels. La concurrence entre sociétés permise par l'Union Européenne donne aux artistes une plus grande liberté de choix, et à nos organismes de nouvelles obligations de transparence et d'efficacité ... C'est une opportunité pour les artistes. A l'Adami désormais de se hisser au niveau de leurs attentes ».

D'ores et déjà de nouveaux services répondent aux attentes des artistes-interprètes :

- Priorité à la présence internationale ;
- Gestion des droits transparente et dématérialisée (accès permanent à leur compte en ligne, optimisation de leurs revenus...) ;
- De nouveaux programmes de financement de leurs projets artistiques ;
- Un support juridique et professionnel tout au long de leur carrière ;
- Des canaux de communication adaptés à la mobilité.

Un travail important est engagé pour offrir aux artistes-interprètes un panel d'outils professionnels qui sera présenté dans quelques mois.

Résolument tournée vers l'avenir, cette évolution se traduit par trois actes symboliques : un logo réinventé, une signature qui exprime nos ambitions, un site web simplifié.

**Un logo** : ouvert et multiple, il promet la confiance et la créativité. L'accueil de tous les artistes constitue un ensemble pour construire un espace commun.

**Une signature bilingue** : *La force des artistes / Empowering artists*

Dynamique et déterminée, cette signature engage l'Adami à être au service de tous les artistes, en pointant une direction à la fois internationale et confiante.

**Le site web** : [www.adami.fr](http://www.adami.fr)

Il s'appuie sur une structure simplifiée, en phase avec les évolutions du web. Prioritairement tourné vers les artistes, il facilite le parcours de l'utilisateur pour l'accompagner dans toutes ses démarches.



Contact presse :  
Bureau de presse Sabine Arman  
[sabine@sabinearman.com](mailto:sabine@sabinearman.com)  
01 44 52 80 80



Retrouvez toute notre actualité sur [www.adami.fr](http://www.adami.fr)

L'Adami accompagne les artistes-interprètes tout au long de leur carrière. De la gestion des droits à l'aide à la création, nous soutenons et défendons leur travail en France et dans le monde.